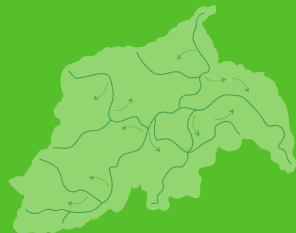


ANIMATEUR / ANIMATRICE DE BASSIN VERSANT



Description

L'animateur ou l'animatrice de bassin versant contribue à la protection et à la restauration des milieux aquatiques à l'échelle d'un territoire. Il ou elle identifie les pressions s'exerçant sur les cours d'eau (pollution, érosion, ruissellement...), propose des solutions adaptées et accompagne les acteurs locaux - notamment les agriculteurs - vers des pratiques plus respectueuses de la ressource en eau. Ce métier mêle expertise scientifique, connaissance du monde agricole, animation de projet territorial et sensibilisation du public. Il exige des compétences techniques, un sens du contact affirmé et une capacité à fédérer autour d'enjeux environnementaux communs.

Activités principales

Diagnostic et suivi du bassin versant

- Réaliser des états des lieux : qualité de l'eau, biodiversité, morphologie des cours d'eau, usages agricoles et urbains
- Identifier les problématiques : pollutions diffuses, érosion, ruissellement, dégradation des berges
- Proposer et suivre des programmes d'actions (restauration de berges, aménagements, limitation des intrants)

Accompagnement des agriculteurs et usagers

- Mener des enquêtes de terrain pour comprendre les pratiques agricoles et leurs impacts
- Conseiller les exploitants sur l'évolution de leurs pratiques (épandage, stockage, gestion des effluents, plantation de haies, gestion des zones humides...)
- Favoriser l'adoption de solutions innovantes conciliant production agricole et préservation de l'eau

Animation territoriale et concertation

- Animer des réunions, ateliers et formations auprès des agriculteurs, élus, techniciens ou riverains
- Vulgariser les réglementations, présenter les enjeux et accompagner le changement de pratiques
- Fédérer les acteurs autour de projets collectifs de gestion de l'eau



Gestion administrative, financière et réglementaire

- Suivre les dossiers techniques, administratifs et financiers liés aux programmes d'actions
- Contribuer à l'instruction des dossiers d'urbanisme (avis, prescriptions, recommandations)
- Préparer des documents d'information, supports pédagogiques, rapports ou bilans

Compétences requises

Compétences techniques

- Connaissances en hydrologie, écologie, gestion des milieux aquatiques et aménagement du territoire
- Maîtrise des bases juridiques relatives à l'eau, à l'environnement et à l'urbanisme
- Capacité à réaliser un diagnostic environnemental et à proposer des solutions adaptées
- Compréhension du fonctionnement des systèmes agricoles et des filières

Animation et pédagogie

- Aptitude à vulgariser des enjeux techniques ou réglementaires
- Sens de l'écoute, diplomatie et pédagogie pour accompagner le changement
- Capacité à animer des réunions, à parler en public et à créer une dynamique collective

Relationnel et coordination

- Aisance à travailler avec des publics variés : agriculteurs, élus, techniciens, associations
- Capacité à négocier, convaincre et favoriser la concertation
- Sens de l'analyse, rigueur et aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire

Salaire

À partir de 1802 euros brut par mois.

Formation

- BTSa gestion et maîtrise de l'eau ou gestion et protection de la nature
- BUT génie biologique parcours sciences de l'environnement et écotecnologies
- Licence gestion de l'eau, Licence pro métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
- Diplôme d'ingénieur en sciences et technologies de l'eau, hydraulique, chimie...
- Master Sciences de l'eau, Master Biodiversité, écologie et évolution

15 VIE
TERRESTRE



En étant animateur de bassin versant, tu participes à la réalisation de l'objectif du développement durable numéro 15, qui vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles.

